



Les Plages du Débarquement

Normandie 1944

CANDIDATURE AU
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

Qu'est-ce que le Patrimoine mondial ?

La Convention du patrimoine mondial est **un traité international** conclu entre les 193 Etats membres de l'UNESCO. Elle vise à **identifier, protéger, conserver, mettre en valeur et transmettre** aux générations futures le **patrimoine culturel et naturel** qui présente une **richesse pour l'humanité toute entière**. Les biens reconnus comme ayant une valeur universelle exceptionnelle sont inscrits sur la **Liste du patrimoine mondial**. Cette liste recense aujourd'hui près de **1100 biens**.

PLUS D'INFOS
whc.unesco.org/fr



Epave M39 - © Caen Plongée

Quels sites sont concernés par la candidature ?

Un espace maritime et terrestre autour de 8 sites :

- Utah Beach
- La Pointe du Hoc
- Omaha Beach
- La batterie de Longues-sur-Mer
- Le port artificiel
- Gold Beach
- Juno Beach
- Sword Beach

Cet espace correspond à plus de **80 kilomètres de côtes** bordant une partie de la mer de la Manche ; il intègre une aire conséquente en baie de Seine. La zone couvre les cinq secteurs de débarquement définis par les Alliés en 1944 : **Utah, Omaha, Juno, Gold et Sword**.



Carte générale des périmètres du bien (D'après source Région Normandie, Avril 2018)

« Le projet d'inscription des Plages du Débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO parle au monde entier parce que le monde entier vient sur ces Plages. Ces lieux portent des valeurs universelles de paix et de liberté. »

Hervé Morin,
Président de la Région Normandie

Cet espace est le lieu de l'affrontement lors de **l'opération amphibie déclenchée le 6 juin 1944** (opération *Neptune*) : **il en porte les principales traces**, visibles ou invisibles, y compris des vestiges archéologiques et sous-marins.

Ces sites illustrent également une volonté partagée **de sauvegarder cet héritage et d'en transmettre le sens** : un affrontement qui possède des fondements politiques, un combat pour la liberté et un engagement de 17 nations dans la bataille, **engendrant une paix durable**.

Ils font l'objet d'une proposition de demande d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Le nom donné au bien est : **Les Plages du Débarquement, Normandie 1944**.

* L'opération *Neptune* est la première phase de l'opération *Overlord*, destinée à ouvrir un nouveau front à l'ouest de l'Europe face aux troupes du III^e Reich, qui a finalement conduit à la libération de l'Europe occidentale et à la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Qu'est-ce que la valeur universelle exceptionnelle ?

La valeur universelle exceptionnelle est définie par **l'importance culturelle et/ou naturelle** tellement exceptionnelle qu'elle **transcende les frontières nationales** et qu'elle présente **le même caractère inestimable** pour les générations actuelles et futures.

C'est tout à la fois ce qui motive l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et ce qui nécessite des mesures de protection, de conservation et de gestion.

« Il n'y a pas de site aussi digne de cette inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO que les Plages du Débarquement. »

Christopher Forbes,
Président de l'association de préfiguration à la gouvernance des Plages du Débarquement

Quelle valeur universelle exceptionnelle est proposée ?

Les Plages du Débarquement, Normandie 1944 gardent les traces et portent la mémoire d'un affrontement pour la liberté et la paix. Elles sont devenues **un lieu de rassemblement mondial, autour d'un message universel de liberté et de paix.**

Les Plages du Débarquement, Normandie 1944 sont proposées dans la catégorie des **biens culturels** et en particulier, **des paysages culturels**. Plus précisément, il s'agit d'un paysage culturel relique, au sens du témoignage laissé par l'événement du Débarquement, et un paysage culturel associatif, auxquelles sont associées **des valeurs symboliques exceptionnelles.**

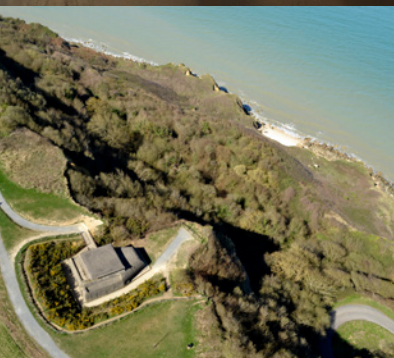
Quels enjeux pour les Plages du Débarquement à figurer sur la Liste du patrimoine mondial ?

- **Identifier, préserver et transmettre ce patrimoine** aux générations futures
- **Renforcer la dimension symbolique**, les valeurs universelles de liberté et de paix, le message pour notre monde d'aujourd'hui et de demain
- **Développer un tourisme d'excellence et durable**, pour accueillir chaque année plus de 2 millions de visiteurs sur les sites concernés dans le respect de l'esprit de lieux



Mulberry B - © François Chandavoine - Septième Ciel Images - Région Normandie

Utah Beach - © François Levalet



Longues-sur-Mer - © Fabien POTEL - airapture.fr

Liberté j'inscris ton nom : une campagne soutenue par 60 000 personnes au moment du dépôt officiel

De nombreuses personnalités du monde entier ont déjà apporté leur soutien à la candidature pour l'inscription des Plages du Débarquement, Normandie 1944 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

« Je me rappelle, au début du mois de juin 1944, alors que j'étais à Auschwitz, avoir ramassé un fragment de journal allemand relatant le débarquement en Normandie. La révélation de cet événement avait suscité pour les déportées qui en ont eu connaissance, une immense espérance, porteuse d'une perspective de liberté. Se souvenir du 6 juin 1944, c'est se souvenir de ce combat pour la liberté d'un pays, de tout un continent, du monde. »

Témoignage de Simone VEIL (†),

ancienne Ministre d'Etat, ancienne Présidente
du Parlement européen, en soutien à la candidature

Pour soutenir la candidature à l'inscription des Plages du Débarquement sur la Liste du patrimoine mondial en 2019, année du 75^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie :

liberte-normandie.com





Hoc - © Fabien POTEL - aircapture.fr

La candidature des Plages du Débarquement, Normandie 1944 : les étapes clés

2008



La Région Normandie lance une démarche partenariale auprès des acteurs du territoire (services de l'Etat, collectivités territoriales dans le périmètre du bien...).

Depuis
avril 2014



Les Plages du Débarquement, Normandie 1944 figurent sur **la liste indicative nationale**.

De 2014
à 2017



La Région Normandie conduit le travail partenarial **d'élaboration d'un dossier de candidature**. Il compte plus de 500 pages et pas moins de 18 000 pages d'annexes !

2018



La France dépose officiellement le dossier auprès du Centre du Patrimoine mondial (UNESCO) en janvier 2018.

Normandie pour la paix : une démarche tournée vers l'avenir

Afin de transmettre aux générations futures le sens du combat mené sur les Plages du Débarquement, la Région Normandie a lancé **Normandie pour la paix** qui accompagne tout au long de l'année **des initiatives mettant en avant les valeurs universelles de paix et de liberté en Normandie et à l'international.**

Le Forum mondial Normandie pour la paix, point d'orgue de la démarche, sera lancé pour la 1^{ère} fois en 2018 et se tiendra chaque année au lendemain des commémorations du 6 juin 1944. **Il se veut un rendez-vous international annuel consacré aux sujets liés à la paix et à la stabilité dans le monde.**



Ver-sur-mer - © Région Normandie - Manuel de Ruy



© O'Video Studio

liberte-normandie.com